MORBIHAN

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
ET MOBILITES

Service grands travaux et ouvrages d'arts.
Agence technique
Départementale Sud-Est

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 779B

Travaux de réparation du Pont

au lieu-dit Saint Léonard

Communes de Séné et Theix-Noyalo

Octobre à novembre 2026

Objet de l'opération

Le Département va engager des travaux d'étanchéité du Pont de Saint-Léonard sur la **Route départementale 779B à la limite des communes de Séné et de Theix-Noyalo**, au lieu-dit « Saint-Léonard ».

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- Des travaux d'urgence de réparation du perré effondré
- La réalisation de terrassements
- La réalisation de longrines béton en rive
- La pose d'une étanchéité
- La réfection de la voirie

Ces travaux ont fait l'objet d'un échange avec les deux communes et Golfe Morbihan Vannes Agglomération en amont, afin d'informer et de communiquer au mieux auprès des différents usagers (riverains, entreprises, commerçants…)
Ces travaux sont nécessaires et anticipés par rapport à ceux qui sont envisagés en lien avec GMVA et les deux communes pour le développement et l'amélioration d'un itinéraire cyclable sécurisé le long de la RD779 B.
Ils impactent fortement la circulation des usagers routiers. Les usagers cyclables ne pourront pas emprunter l'itinéraire pour des raisons de sécurité (manque de place pour intégrer le flux cyclable dans les emprises de chaussées disponibles) **pendant les quinze premiers jours de l'opération (semaines du 19 octobre au 3 novembre 2026).**

Plans de situation

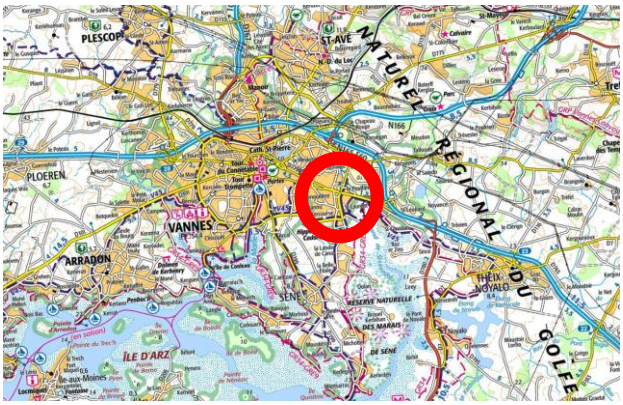

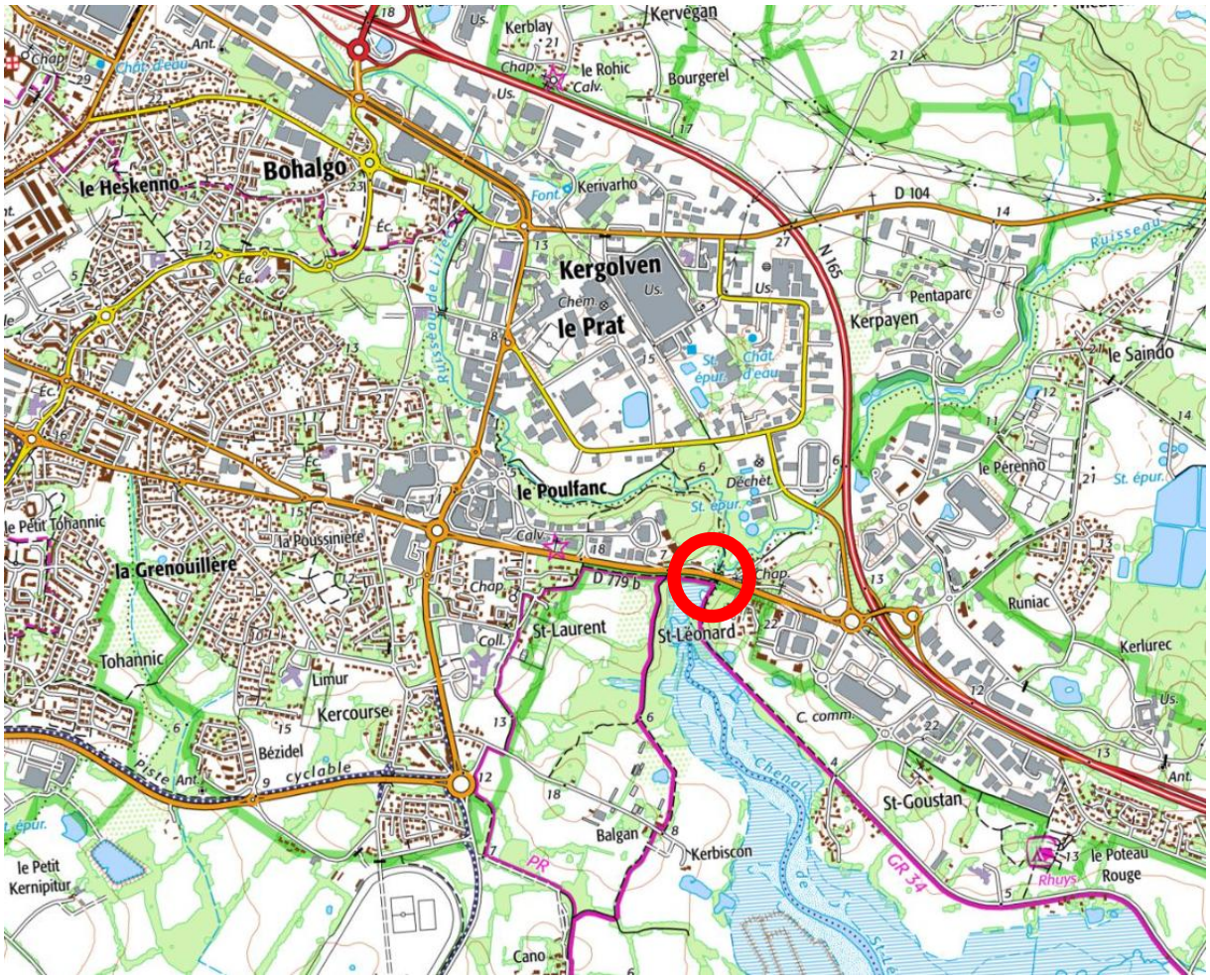

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Département du Morbihan
Direction des Infrastructures et des Mobilités (Représentant Maîtrise d'œuvre chantier– DIM - SGTOA - POA)
Entreprises : COLAS Rennes (Travaux d'étanchéité)
Montant de l'opération : 200 000 € TTC (avec travaux d'urgence fin septembre)

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Sur l'itinéraire de la Route Départementale n°779B (RD779B), l'ouvrage d'art départemental, dit « Pont de Saint Léonard », situé entre les communes de Séné et Theix-Noyalo au lieu-dit Saint Léonard, permet la continuité de circulations par le franchissement de la rivière Le Liziec (Chenal de Saint Léonard). Il est l'un des points principaux d'entrée de la commune de Séné et l'axe routier représente la principale artère Est de l'agglomération vannetaise avec environ 20 000 véhicules / jour.

Ce projet d'étanchéité fait partie d'un programme de réparation en totalité de l'ouvrage de Saint Léonard prévu en 2 phases :

- Octobre-Novembre 2026 : Etanchéité
- 2028 : Réparation de la voûte, des piédroits, des perrés et du radier

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique d'entretien des ouvrages d'art du Département du Morbihan.

Ils permettront de pérenniser l'ouvrage et d'assurer la continuité de circulation sur cet axe majeur de l'agglomération de Vannes.

Les activités économiques hebdomadaires traditionnelles du secteur, les transports publics et scolaires, les transits économiques, touristiques et domicile-travail dépendent très fortement du Pont de Saint Léonard. Il convient donc de limiter au maximum les restrictions de circulations impactant le pont. C'est la raison pour laquelle les travaux sont engagés pendant la période de vacances scolaires de la Toussaint. Ces travaux s'avérant indispensables pour la pérennité de la circulation et des ouvrages, ils sont d'utilité publique et ne peuvent donc générer de dédommagements particuliers.

Le département a optimisé les délais de travaux au maximum.

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Le chantier va débuter le 19 Octobre 2026. La durée prévisionnelle du chantier est de 6 semaines.

Les travaux se feront par demi-chaussée pour limiter l'impact sur les conditions de circulation de l'Est de l'agglomération Vannetaise.
Chaque changement des conditions de circulation nécessitera au préalable de barrer totalement la Route départementale pour une nuit.

- Phase 1 (une nuit début semaine 43) : Décalage de glissières béton en Route Barrée
- **Phase 2 (semaines 43 à 45) :** Travaux de longrines et d'étanchéité Côté Sud
- Phase 3 (une nuit semaine 45) : Décalage de glissières béton en Route Barrée
- **Phase 4 (semaines 45 à 47) :** Travaux d'étanchéité côté Nord
- Phase 5 (une nuit semaine 48) : Travaux de Tapis d'enrobés et décalages de glissières béton en Route barrée

Les installations de chantier pour la **phase 2** (voir ci-dessous) occuperont la Route départementale et la piste cyclable côté Sud autour de l'ouvrage et jusqu'en face du restaurant. La piste cyclable et le GR34 seront fermés et déviés. La voie routière dans le sens Séné-Theix sera déviée. Les accès au restaurant seront préservés.

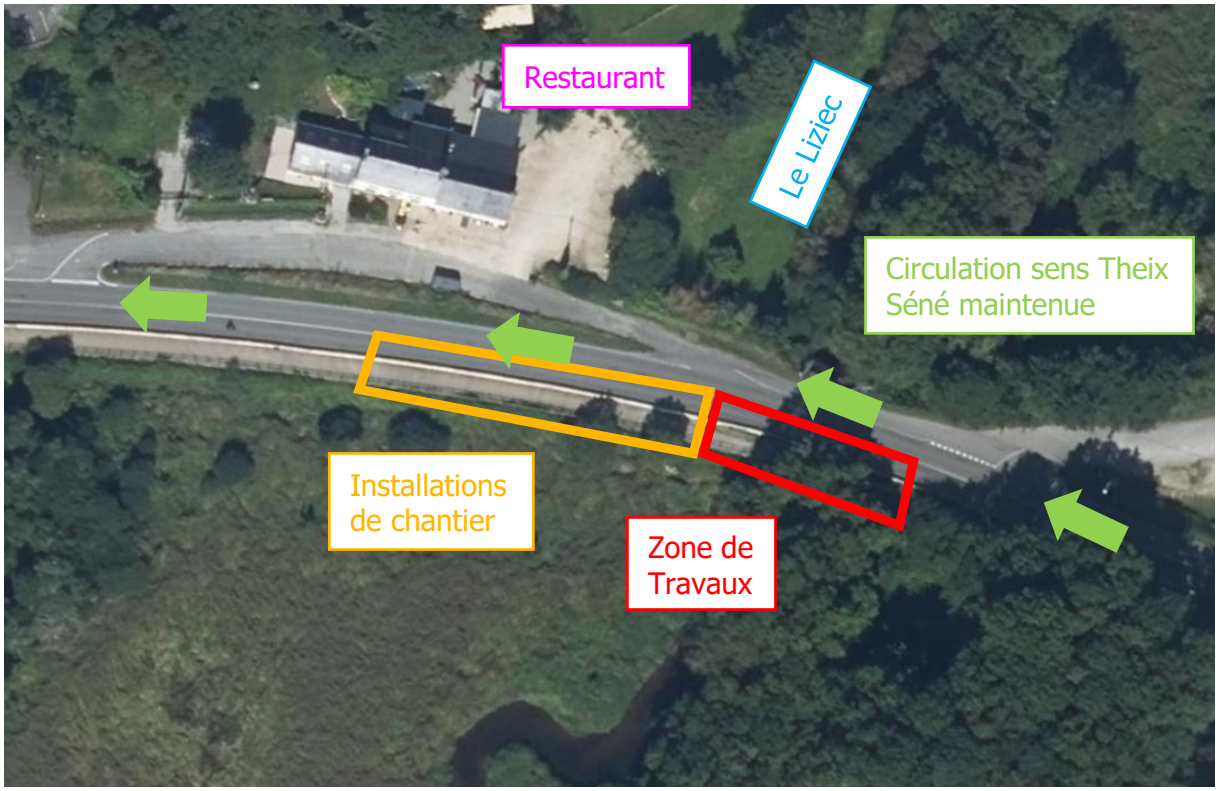

Les installations de chantier pour la **phase 4** (voir ci-dessous) occuperont la Route départementale côté Nord autour de l'ouvrage et jusqu'en face du restaurant, ainsi qu'une partie de la voie desservant le restaurant. L'accès au restaurant côté Theix sera barré tandis que l'accès côté Séné sera maintenu. La piste cyclable et le GR34 seront ouverts. La voie routière dans le sens Séné-Theix sera déviée.

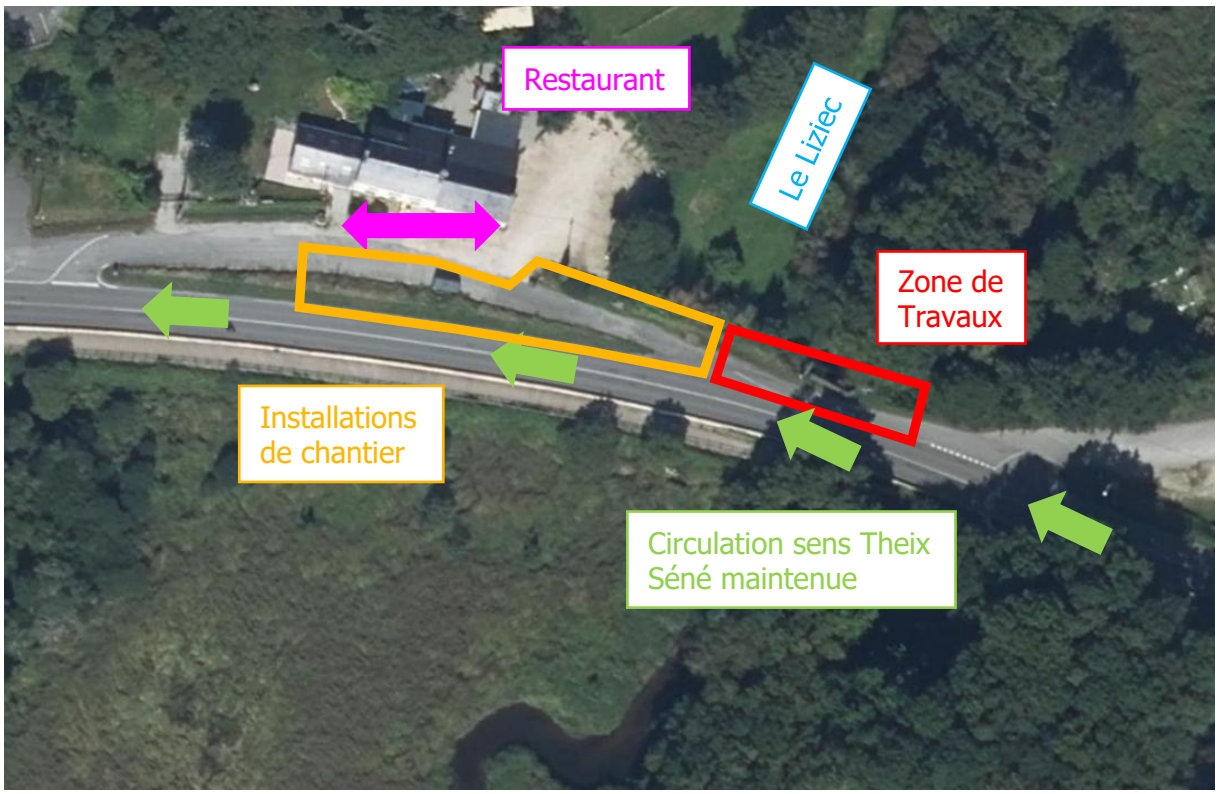

Les installations de chantier pour les **phases 1, 3 et 5** (voir ci-dessous) occuperont la totalité de l'emprise de la Route départementale depuis le carrefour de la chapelle de Saint Léonard (accès maintenu) jusqu'au-devant du restaurant. L'accès à ce dernier côté Theix sera barré tandis que l'accès côté Séné sera maintenu. La piste cyclable et le GR34 seront ouverts. La Route départementale 779B sera déviée ? Seuls les accès pour les locaux seront maintenus.

Les travaux sont confiés par le Département à l'entreprise COLAS RENNES.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DIM-SGTOA-POA et DIM-DAE- ATD SE).

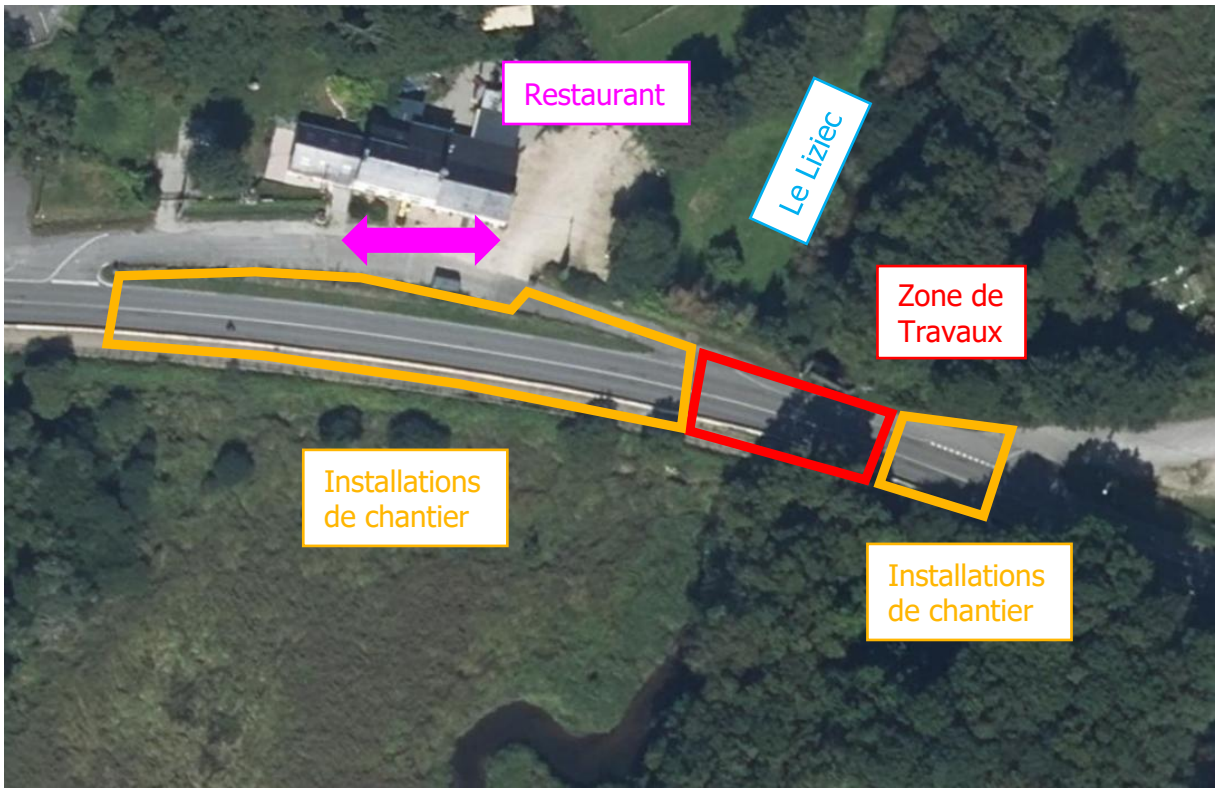

Les conditions d'exploitations de la voirie pendant la durée des travaux sont les suivantes :

- Phase 1 (**une nuit** début semaine 43 du lundi 19 au mardi 20 octobre 2026) : Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL), **sous coupure complète.**
- **Phase 2 (semaines 43 à 45 du mardi au mardi) :** Travaux réalisés sur circulation maintenue dans le sens Theix-Séné et **circulation déviée dans le sens Séné-Theix**. Fermeture de la piste cyclable et du GR34, sans déviation.
- Phase 3 (**une nuit semaine 45**) : Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL), **sous coupure complète**.
- **Phase 4 (semaines 46 à 47) :** Travaux réalisés sur circulation maintenue dans le sens Theix-Séné et **circulation déviée dans le sens Séné-Theix**
- Phase 5 (une nuit semaine 48) : Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL), sous coupure complète.

Seules les phases 2 et 4 fonctionneront avec une déviation dans le sens Vannes – Nantes (Séné – Theix)

ATTENTION : Ces travaux lorsqu'ils sont réalisés de jour, se feront sous coupure du sens de circulation Séné – Theix de la Route départementale 779B (= ROUTE BARREE), du giratoire du Poulfanc au giratoire de Saint Léonard, du 19/10/2026 au 27/11/2026, avec mise en place d'une déviation routière pour le sens concerné.

ATTENTION : Ces travaux lorsqu'ils sont réalisés de nuit (3 nuits au total), se feront sous coupure complète de la Route départementale 779B (= ROUTE BARREE), du giratoire du Poulfanc au giratoire de Saint Léonard, du 19/10/2026 au 27/11/2026, avec mise en place d'une déviation routière pour les 2 sens.

Information et déviations durant les travaux

Plan de déviation routière :

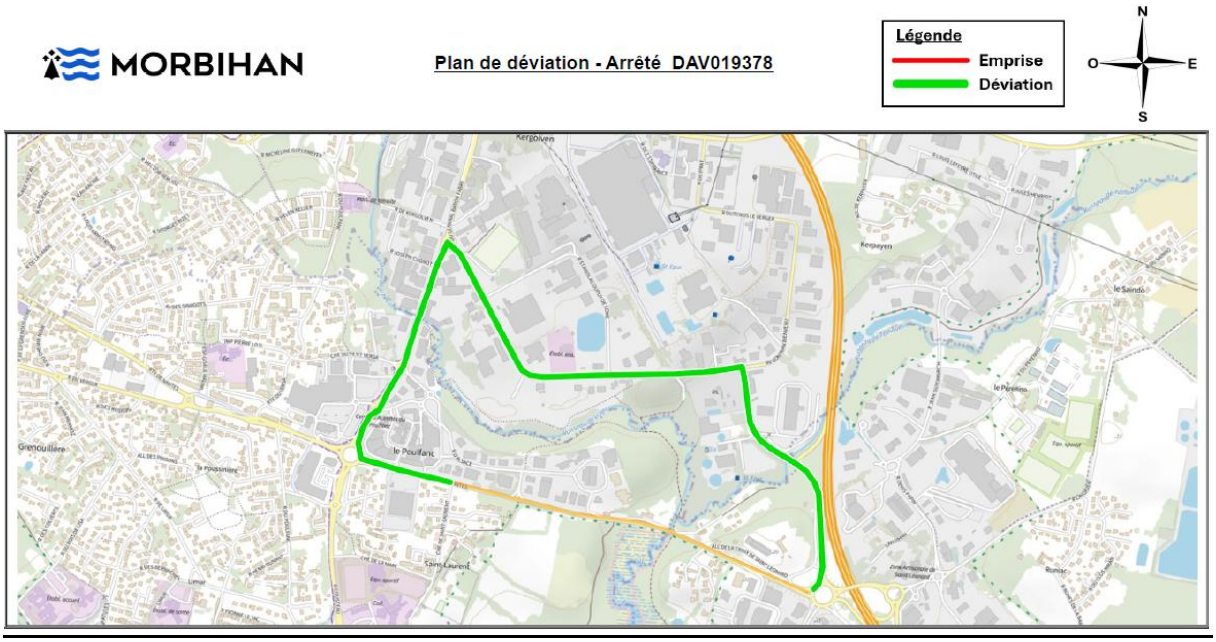

La gestion de l'exploitation de chantier sera assurée par le SERD de Vannes/St Avé.

Le Département attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Département du Morbihan (Direction des Infrastructures et des Mobilités)

Contact avec les élus ou la presse :
Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr
Xavier DOMANIECKI (directeur DIM) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental
Ou voie électronique dans la rubrique:
https://www.morbihan.fr/contactez-nous/ ou par mail :
routes@morbihan.fr
Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.